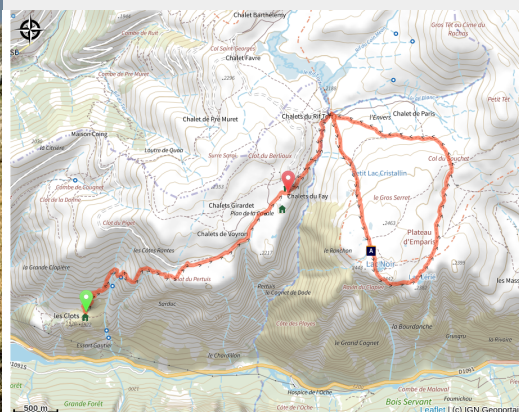


Du refuge des Clots aux refuges des Mouterres et du Fay par le plateau d'Emparis

Parc national des Ecrins - Mizoën



Randonneurs sur le plateau d'Emparis (© Parc national des Écrins - Carlos Ayesta)



Il faut d'abord rejoindre les refuges des Mouterres et du Fay en passant devant la fontaine pétrifiante. La montée douce continue jusqu'à la confluence entre le Rif Blanc et le Rif Tort. Là, plus au sud, attendent le lac Lerié et le lac Noir, en surplomb de la vallée de la Romanche, pour offrir un des plus beaux panoramas sur les sommets et les glaciers des Écrins.

Prendre du recul, s'éloigner du massif des Écrins pour mieux l'observer, mieux l'apprécier. Voici l'objectif de cette journée. Déambuler sur le plateau d'Emparis, au milieu des brebis, entouré de sommets mythiques. Prendre de la hauteur au-dessus de la vallée de la Romanche, prendre le temps, prendre des photos toutes plus belles les unes que les autres. Profitez-bien de ce belvédère unique sur les Écrins.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 6 h

Longueur : 12.5 km

Dénivelé positif : 1098 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Thèmes : Lac et glacier,
Pastoralisme

Itinéraire

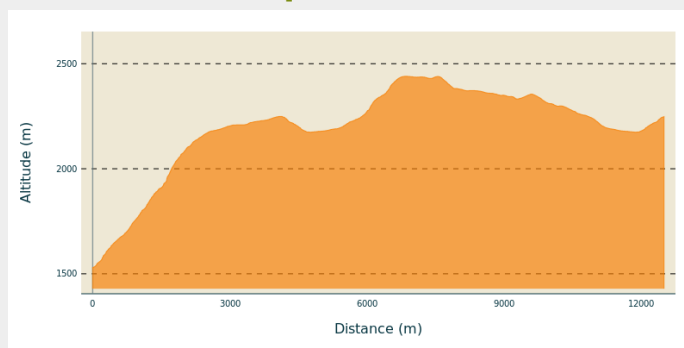
Départ : Refuge des Clots

Arrivée : Refuges des Mouterres et du Fay

Balisage :  GR  PR

Communes : 1. Mizoën
2. La Grave

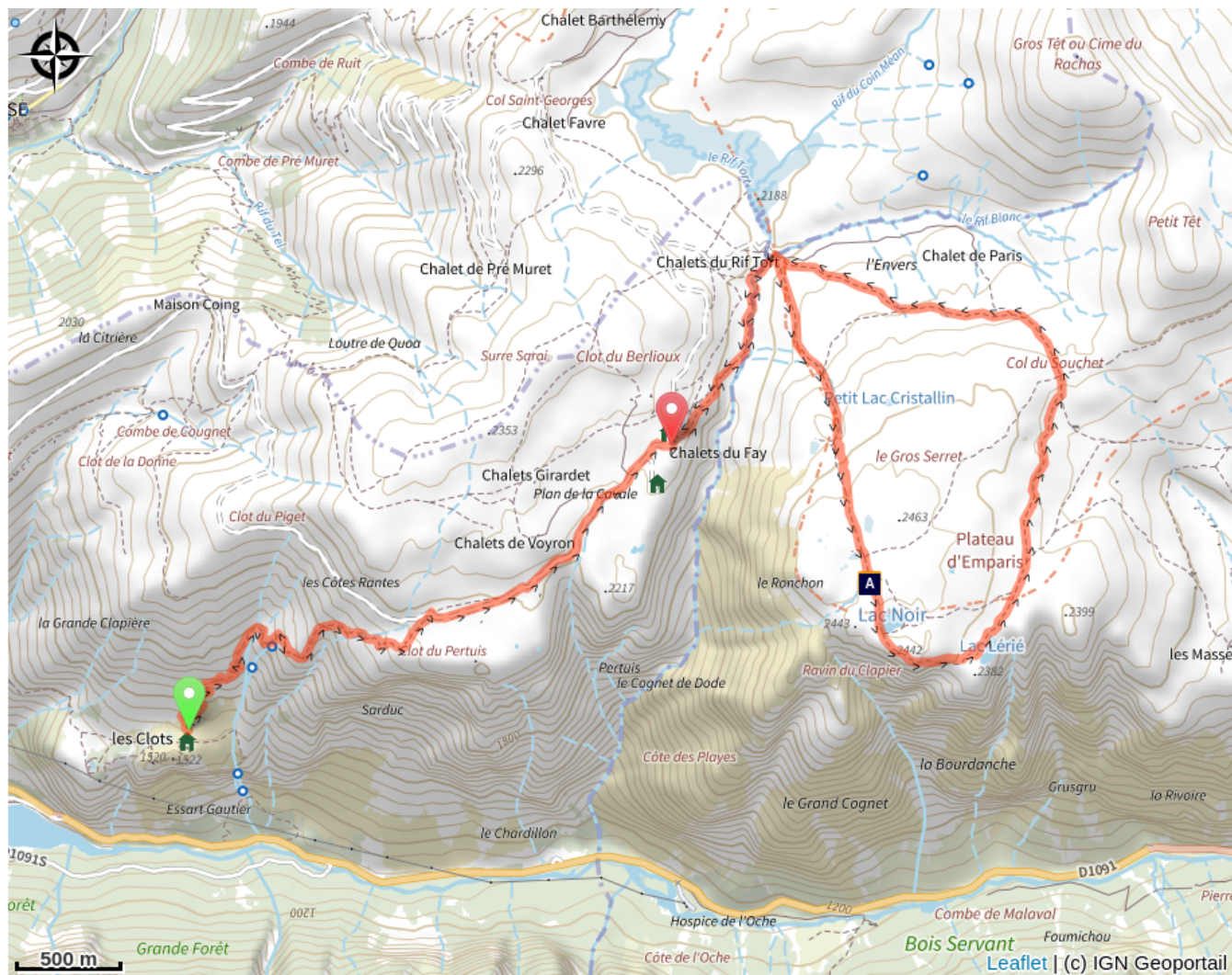
Profil altimétrique



Altitude min 1530 m Altitude max 2441 m

Depuis les Clots, s'élever vers le nord pour longer la cascade de la Pisse (bien suivre le balisage). Passer au-dessus de la résurgence et continuer ensuite en montant vers l'est. Rejoindre une piste pastorale jusqu'aux chalets du Fay (2 258 m). Du refuge, continuer à monter jusqu'à la confluence des torrents et prendre le sentier de droite (GR54). Suivre le premier sentier à droite (hors GR) qui mène au lac Noir et au lac Lerié. Le sentier, peu marqué au début, permet d'abord de rejoindre le petit lac cristallin (2360 m) en traversant des blocs rocheux. Continuer la montée pour rejoindre un replat, laisser le chemin qui part à gauche, et arriver sur les rives du lac Noir. Admirer la vue incomparable sur les glaciers des Écrins et La Meije (3 983 m). Poursuivre jusqu'au lac Lerié, plein est. A l'intersection suivante, laisser le sentier de droite pour retrouver le GR54 en aval du col du Souchet. On rejoindra ce dernier en grim pant à gauche. Du col du Souchet (2 365 m) descendre jusqu'au croisement avec une piste juste avant le torrent du Rif Blanc (2 190 m). Redescendre sur la gauche, le long du Rif Tort, vers les refuges de Mouterres et du Fay.

Sur votre chemin...



 Le pâturage (A)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Bien suivre le balisage en amont des Clots et sur le plateau d'Emparis

Vous pouvez déposer vos affaires au refuge pour être plus léger quand vous allez admirer les lacs et le panorama du plateau d'Emparis.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2450m.

Lieux de renseignement

Maison du Parc de l'Oisans
Rue Gambetta, 38520 Le Bourg d'Oisans
oisans@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 76 80 00 51
<http://www.ecrins-parcnational.fr/>



Source



Parc national des Ecrins
<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



Le pâturage (A)

L'activité humaine, en maintenant une activité pastorale à des altitudes élevées, doit être préservée. Le pâturage extensif permet l'entretien des prairies d'altitude, mais aussi des marais, des tourbières, des abords des lacs ... En revanche, une charge pastorale trop forte pourrait les dégrader, certains sols meubles étant très sensibles au piétinement. Le maintien des pelouses d'altitude est tributaire du pastoralisme qui en limite l'embroussaillage. En cas d'abandon du pâturage, la végétation sèche, évoluerait très rapidement vers des landes à genévriers ou vers des fourrés arbustifs à églantiers et épine vinette puis vers des ligneux, notamment des bouleaux. Avec les Mesures Agro Environnementales, souscrites par les éleveurs, l'Europe s'engage à aider les agriculteurs à maintenir ces milieux ouverts.

Crédit photo : © Parc national des Écrins - Denis Fiat